



GUERN ACTUS

N° 072

Juillet 2022

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 – Adresse courriel : guern@orange.fr

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Page Facebook : Commune de Guern

ÉDITORIAL

Après deux mois rythmés par les scrutins électoraux, les organisations sont désormais en place pour faire face aux enjeux de pouvoir d'achat des français mais aussi environnementaux de notre planète. Le dérèglement climatique, constaté ces dernières semaines localement, situe bien l'urgence à agir. Mais chacun peut apporter sa pierre à l'édifice en agissant dans son quotidien.

Début juillet c'est aussi l'heure du départ en vacances pour nos chères têtes blondes. Après une année bien remplie, un peu de repos fera le plus grand bien. A la rentrée de septembre, les enseignants sont reconduits à 75% et seule une enseignante nouvelle rejoindra l'équipe pour prendre en charge la deuxième classe de maternelle. 90 enfants sont à ce jour inscrits mais l'été pourra apporter quelques inscriptions complémentaires.

Côté travaux, le programme routier est bien avancé mais ne sera achevé qu'après les congés d'août (ralentisseurs dans le bourg et réfection du bas de Quelven vers Lavalouette). Le classement du chemin entre le village de Quillio et le moulin de Quillio sera requalifié en route communale. Cette route transversale facilitera les relations nord/sud, notamment des agriculteurs.

L'appel d'offres pour l'étude du réaménagement de la zone des étangs vient d'être publié. Les Guernates seront associés à cette étude et aux choix potentiels. Les propositions seront attendues pour la fin de l'année.

En cette période printanière, je salue le travail des bénévoles et des élus afin d'offrir une fête de la musique de haut vol. La participation nombreuse témoigne de l'intérêt des habitants pour une telle animation, complémentaire du marché mensuel qui a lui-même trouvé son public, à la grande satisfaction des exposants.

Bonnes vacances à tous, n'oubliez pas de rester prudent, gestes barrières notamment, sinon les contraintes pourraient faire leur retour en septembre, au vu des tendances actuelles.

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL

JUILLET

Dimanche 10 : Pardon de Locmeltro

Mardi 19 : Marché - Meskach

Jeudi 21 : Jeudi de Quelven - Mickaël Durand

Samedi 23 : Feu d'artifice - aux étangs

Dimanche 24 : Concours de pétanque

Jeudi 28 : Jeudi de Quelven - Florence Rousseau

Dimanche 31 : Fête de l'ange

AOÛT

Jeudi 4 : Jeudi de Quelven - Pierre François Purson

Jeudi 11 : Jeudi de Quelven - Giorgio Revelli

Jeudi 11 : Animation Pontivy Communauté

Lundi 15 : Pardon de Quelven

Mardi 16 : Marché - Alex Mirey et Little Chris

Jeudi 18 : Jeudi de Quelven - Aurélien Fillon

Samedi 27 : Cochon grillé - Pompiers

FÊTE DE L'ANGE - QUELVEN

Les Amis de Quelven ont le plaisir de vous annoncer le retour de la fête de l'Ange.

Au programme :

10h30 : messe

11h30 : vente de bouillie de millet et fabrication du pain à l'ancienne dans le four du village

12h : repas sous chapiteau (kir gratuit – entrée – plat bœuf bourguignon – dessert – café)

Fest De sur parquet animé par Kelt Ha Breizh.

Buvette.

16h30 : descente de l'Ange

17h30 : repas crêpes

ART DANS LES CHAPELLES

Pour la saison 2022, les visiteurs seront accueillis dans la chapelle St Meldéoc par les guides Mikaela Meignan et Yanis Martin. L'artiste accueillie cette année est Julia Cottin (<https://www.pollen-monflanquin.com/julia-cottin/>). L'exposition sera visible tous les jours de l'été, sauf les mardis, **dès le 8 juillet**, ainsi que les 3 premiers week-ends de septembre, journées du patrimoine incluses. Entrée libre et gratuite.

MARCHÉS ESTIVAUX

Les marchés se tiennent de 18h à 21h, place de l'église. Ils sont animés par un groupe différent à chaque fois.

- mardi 19 juillet – Meskach
 - mardi 16 août – Alex Mirey et Little Chris
 - mardi 20 septembre – Fernand et sa régulière
- Vous y trouverez de nombreux produits alimentaires, non-alimentaires et une buvette.

ALSH

L'ALSH Guern-Malguénac accueillera les enfants cet été selon le planning suivant :

- du 8 au 13 juillet : GUERN
- du 18 juillet au 5 août : MALGUÉNAC
- du 22 au 31 août : GUERN

Pour s'inscrire (minimum 1 semaine à l'avance) : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieMalguenac56300/accueil>

LES JEUDIS DE QUELVEN

Au programme de cette 21^{ème} saison :

- 21 juillet : Mickaël Durand
- 28 juillet : Florence Rousseau
- 04 août : Pierre François Purson
- 11 août : Giorgio Revelli
- 18 août : Aurélien Fillon

Chaque jeudi :

15h : Découverte de l'orgue en tribune

15h30 : visite guidée du Sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante

17h : récital d'orgue avec vidéo projection (durée 1h). Les concerts commencent à l'heure.

Participation libre. Plus d'information : www.orgue-de-quelven.org

AMICALE DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Guern vous proposent un cochon grillé à emporter, le **samedi 27 août**, à retirer à la caserne. Sur réservation auprès des commerces de la commune.

PLAN CANICULE

Les personnes vulnérables sont invitées à se signaler en mairie. Merci de préciser votre état civil, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Pensez à donner les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin.

HARTIGAN'S

Le dimanche 24 juillet, à partir de 14h aux étangs, concours de pétanque en doublette. Mise + 20%

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant aux services périscolaires (cantine, garderies, ALSH du mercredi). Rendez-vous dans votre espace famille (guern.portail-defi.net). Vous devez avoir inscrit votre enfant **avant le 31 Août**. Si nécessaire, merci de prendre contact avec la mairie. Un enfant non inscrit se verra appliquer la tarification maximale avec une majoration en sus.

ÉCOLE LES KORRIGANS

Les projets entamés sont arrivés à leur terme. Le recensement du patrimoine de Guern par les enfants a abouti à la création d'un magnifique livret. Celui-ci a guidé les participants de la Rando des Mômes qui ont pu écouter les enregistrements des enfants (toujours disponibles sur Soundcloud en tapant « rando-momes »). La découverte de l'environnement avec S-Eau-S Blavet, le cycle piscine et l'initiation au violon viennent de se terminer. Les enfants de GS-CP ont reçu la visite de leurs correspondants pontivyens. Toutes les classes ont préparé la fête de l'école et une sortie de fin d'année à la mer.

L'équipe enseignante est déjà sur le pont pour préparer l'année prochaine : classe de neige, classe de mer, projet autour de la musique, rando des mômes...

Pour toute demande de renseignements, d'inscription ou de visites (début juillet puis à partir du 22 août), envoyez un mail à M. Fabien Lesage, directeur de l'école des Korrigans à l'adresse suivante : ec.0561536r@ac-rennes.fr

MÉDIATHÈQUE

Exposition

Jusqu'à la fin du mois de juillet, la médiathèque vous propose l'exposition des clichés en compétition pour le concours photo organisé par la mairie. Venez admirer les 60 photos, toutes prises sur Guern, et votez pour vos 3 favoris ! Le résultat des votes sera connu le 22 juillet et publié dans le Guern Actus de septembre.

Horaires d'ouverture

Pendant les vacances, la médiathèque réduit ses horaires :

mercredi : 10 h – 12 h // 14 h – 17 h 30

vendredi : 10 h – 12 h // 14 h – 17 h 30

samedi : 10 h – 12 h

AIDE AUX VACANCES POUR LES 18-25

ANS

L'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) a mis en place, depuis 2014, un programme baptisé Départ 18:25. Objectif ? Aider financièrement celles et ceux qui souhaitent se ressourcer au soleil, à la montagne ou découvrir des nouvelles villes.

Qui peut en bénéficier ?

Ce coup de pouce est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 17 280 € par an. Les étudiantes et étudiants boursiers, les apprentis, les volontaires en service civique, les jeunes inscrits dans une école de la deuxième chance, les bénéficiaires de la garantie jeunes ainsi que les personnes suivies par l'aide sociale à l'enfance peuvent également prétendre à cette aide financière.

Quel est le montant ?

Au total, le chèque vacances peut financer jusqu'à 80 % du voyage. Le plafond maximal est de 200 € et le reste à charge du ou de la bénéficiaire doit être au minimum de 50 €. L'aide financière est directement déduite au moment de la réservation.

Où est-il possible de partir ?

Trois options : partir à la mer, à la montagne ou dans une capitale européenne, hiver comme été. Au total, près de 10 000 destinations sont proposées durant toute l'année. Les renseignements se trouvent sur le site depart1825.com. Le ou la bénéficiaire peut partir seul, en couple ou avec des amis ayant également entre 18 et 25 ans.

L'ÉPI DE GUERN

Votre épicerie se structure pour une ouverture dans le courant de l'été.

« L'épi de Guern », association Loi 1901, est officiellement créée depuis le 10 mai. Ses adhérents ont validé les statuts et le règlement intérieur lors de la première assemblée générale le 7 juin.

L'objectif est maintenant de proposer à tous les adhérents et à tous les Guernates qui le souhaitent, des produits de qualité et au meilleur prix.

Si vous n'êtes pas encore adhérent et que vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à joindre l'association : epideguern@gmail.com ou au 06.81.88.47.38

MAPA

La vie normale a repris son cours au sein de la résidence.

Les animations vers l'extérieur sont à nouveau possibles. Une sortie à Quelven au mois de juillet pour un récital à l'orgue (air breton populaire) sera organisée, puis nous aurons la venue de Récréaferme (ferme d'animation).

Nous pouvons aussi accueillir une à deux personnes pour prendre le repas de midi.

Ne pas hésiter à nous contacter au 02.97.27.78.35. Quelques places d'hébergement sont actuellement disponibles.

« BRETAGNE CLASSIC » – BESOIN DE

BÉNÉVOLES

La course cycliste « La Bretagne Classic » passera sur Guern le dimanche 28 août de 14h33 à 14h48 (+/- 10 minutes).

En termes de sécurité sur le parcours, le dispositif comprend des motos de gendarmerie, des motos de sécurité bénévoles ainsi que des gendarmes postés aux carrefours dangereux. Malgré tout cet aménagement, nous avons **besoin de signaleurs pendant environ une heure** afin de sécuriser les carrefours et traversées de route.

Pour plus de renseignements :

<https://app.qoezion.com/go/events/9119a1a0-774a-4323-b35a-a886832bd800>

Pour vous inscrire, contactez la mairie.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE

DANSE

Le conservatoire ouvre ses portes, sur rendez-vous, à toutes les personnes qui souhaitent découvrir et essayer une pratique artistique. Les inscriptions pour la rentrée prochaine se font sur le site internet : conservatoire.pontivy-communaute.bzh - Tel : 02.97.25.00.49

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune recrute des agents recenseurs pour la période du 19 janvier au 18 février 2023. Chaque agent se verra affecter un secteur de la commune. Une souplesse horaire est requise (disponibilité en soirée jusqu'à 20h environ et le samedi). Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à transmettre en mairie avant le 30 septembre 2022 à l'attention de Monsieur le Maire de Guern.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Chaque année, plusieurs milliers d'hectares de forêts, d'espaces naturels ou agricoles sont détruits

par des incendies. La majorité des sinistres dont l'origine est connue sont liés à des comportements inadaptés.

Il est interdit, du 1^{er} avril au 31 octobre, à toute personne, propriétaires et occupants, d'allumer du feu dans les bois, forêts, plantations et reboisements, à moins de 200m de ces terrains. Il est également interdit de fumer dans les bois et forêts, ou sur les voies publiques les traversant.

Le débroussaillage aux abords des maisons constitue l'une des meilleures protections pour les particuliers contre le feu puisqu'il ralentit sa propagation, diminue sa puissance et sa chaleur et évite que les flammes n'atteignent directement les maisons. Par ailleurs, le débroussaillage favorise l'intervention des pompiers avec plus d'efficacité et moins de risques, et permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel depuis les maisons.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de ses animations environnement, Pontivy Communauté vous propose **jeudi 11 août de 9h30 à 12h** un « atelier pratique de survie douce », ou comment utiliser les ressources naturelles autour de soi pour répondre à nos besoins primaires tout en respectant le milieu et ses équilibres. Animation gratuite, pour toute la famille à partir de 12 ans, limitée à 15 personnes. Sur inscription en suivant le lien Google Drive (<https://cutt.ly/EGK0DHj>) ou en appelant l'Office de tourisme au 02.97.25.04.10. Intervenante : Edwige Renaud, animatrice-nature de la structure « IdentiTerre ». Rendez-vous à l'église du bourg.

RANDONNEURS DES AJONCS

La saison s'est terminée fin juin. Courant septembre, plusieurs dizaines de participants se rendront à Cauterets pour réaliser des visites : fabrique de berlingots, Lourdes, Grottes de Betharram, Pic du Midi et visite muséographique la plus haute d'Europe, Saint Bertrand de Comminges, etc. Il y aura aussi des randonnées : Chemin des Cascades et Pont d'Espagne, Cirque de Gavarnie, et même un pas en Espagne.

Chaque saison, Gildas Le Frapper nous concocte des séjours toujours très intéressants et très chaleureux et conviviaux.

PAOTRED TRO LOCMELTRO

Suite à l'assemblée générale du 29 avril dernier voici la composition du nouveau bureau de l'association « Paotred Tro Locmeltro » :

Président : Dominique le Diagon

Vice-présidents : Soazig Campel, Jérôme Ezannic

Trésorières : Nathalie Gabroy, Virginie Guillermic

Secrétaires : Laurence Kerdelhué, Marion le Liboux

Le pardon 2022 aura lieu le **dimanche 10 juillet**.

Au programme :

10 h 30 : messe

12 h – 22 h : restauration (crêpes, galettes saucisses et frites)

Animations : le bagad des sapeurs-pompiers du Morbihan ; « Le souffle celtique » (pipe band rennais) ; l'orchestre « L'Eclipse » de Bernard Hémonic ; démonstrations de jeux bretons, tir à la corde, et en soirée, concert du groupe « La cabane au fond du jardin ».

CHANTIER PARTICIPATIF

La municipalité proposera à la rentrée un chantier nature participatif de nettoyage et d'entretien des espaces communaux sur une demi-journée. Pour cette première action collective, le bois se situant entre la résidence des ajoncs et le lotissement de Bellevue est retenu. Un appel aux bénévoles équipés de matériels (débroussailleuses, tronçonneuses, faucilles, etc...) est dès à présent lancé. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. La date du chantier reste à déterminer.

AIDE INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Afin d'assurer l'accès effectif au très haut débit pour les Français qui ne disposent pas encore de la fibre, l'État soutient financièrement l'installation et l'équipement en technologies sans fil (satellite, boucle locale radio et 4G fixe) permettant aux foyers et entreprises ne bénéficiant pas de débits internet suffisants par les réseaux filaires d'accéder à Internet.

Pour plus de renseignements :

<https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/dispositif-cohesion-numerique-territoires-garantir-tous-acces-internet-fixe-qualite>

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°073 vous parviendra début septembre 2022

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire –

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN –

Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr –

Page Facebook : Commune de Guern